



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

Lyon, le

Affaire suivie par : C. MAISONNIER

Réf. :

Téléphone : 04.72.61.63.13

Télécopie : 04.78.60.41.37

e-mail : christian.maisonnier

@rhone-alpes.pref.gouv.fr

- 6 FEV. 2009

Monsieur le Président,

Je vous invite à participer à la prochaine réunion du comité de pilotage des études du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise, qui se tiendra :

le mardi 3 mars 2009 à 14 h 30
dans les salons de la préfecture du Rhône, entrée rue de Bonnel (Lyon 3^{ème}).

L'objet de cette réunion sera de dresser le bilan de la consultation qui se déroule de novembre 2008 à février 2009, sur l'avant-projet sommaire de la partie Nord du projet, entre Ambérieu-en-Bugey et la ligne Lyon – Grenoble, et sur les études préliminaires de la partie Sud, entre la ligne Lyon – Grenoble et les deux lignes existantes de la vallée du Rhône.

Je rappelle que les choix du fuseau de passage, puis des caractéristiques plus précises du tracé, relèvent du ministre chargé des transports, au terme d'un processus d'études et de consultations qui doit être le plus transparent possible, afin d'assurer à la fois la meilleure compréhension de la décision par nos concitoyens, et la plus grande sécurité juridique du projet.

Un panorama global des avis et des arguments recueillis vous sera présenté, et nous en tirerons les enseignements ou les propositions à porter à la connaissance du ministre en vue d'éclairer sa décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.


Le Préfet
de la Région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

Monsieur Joël DUBOS
Directeur CEDRUL
18 A rue Colette
69800 ST PRIEST

Jacques GÉRAULT